

RAPPORT D'ESSAIS N° DI 23 00 03

Demandé par	Honeywell Products & Solutions Sarl Z.A. La Pièce 16 1180 ROLLE SUISSE
Objet	Essais effectués de façon contractuelle avec le demandeur, selon la procédure d'essai du document AMI 06-04 C pour la délivrance d'une attestation d'aptitude pour la confirmation d'alarme sur un produit bénéficiant du marquage CE
Dossier enregistré sous le Numéro	450 3 001 22 0018
Dénomination technique	Détecteur de fumée par aspiration
Référence commerciale	FLX-020-NF
Marque commerciale	XTRALIS
Constructeur	HONEYWELL Products & Solutions Sarl
Conclusion	Voir chapitre IV

Cachet et signature du Directeur

Groupe CNPP
LPMES
Laboratoire Electronique Incendie
Pour le Directeur des Laboratoires et par délégation
Chef de Service

Bruno PETIT
Signature électronique

Date du présent rapport d'essais
Le présent rapport d'essais comporte

: **20 juin 2023**
4 pages

Trame Privé DI – Confirmation d'alarme – Version 5

Ce document atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais ou à l'examen du laboratoire et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue donc pas une certification de produit au sens de l'article L115-27 du code de la consommation, ni un agrément de quelque nature que ce soit. La reproduction de ce document n'est autorisée, sauf approbation préalable du CNPP que sous sa forme intégrale. Le CNPP décline toute responsabilité en cas de reproduction ou de publication non conforme. Le CNPP se réserve le droit d'utiliser les enseignements qui résultent du présent document pour les inclure dans des travaux de synthèse ou d'intérêt général pouvant être publiés par ses soins.

I - OBJET

Vérification d'aptitude pour la confirmation d'alarme feu des détecteurs de fumée ayant un mode de détection identique, pour le pilotage d'installations d'extinction automatique à gaz (*selon § 2.12.1.1 de la règle d'installation R7*). Essais effectués conformément au document AMI 06-04 C de Mars 2014 du CNPP.

Date du dernier dépôt des matériels : matériel témoin
Date de début des essais : 22/03/2023
Date de fin des essais : Date du présent rapport d'essais

II - IDENTIFICATION

Lieu d'exécution des essais

- Plateau technique de CNPP

Détecteur de fumée par aspiration

Configuration :

Pour les détecteurs de fumée par aspiration, les configurations (*réglage et réseau aéraulique*) sont données au chapitre V « Détails des résultats - Configuration du détecteur de fumée par aspiration »

III – PROCEDURE D'ESSAI

Méthode N° 3 : Essais de foyers test TF2 et TF4 « allégés »

IV - CONCLUSION

Le détecteur FLX-020-NF pour la sensibilité demandée, peut être utilisé en confirmation d'alarme feu par un détecteur ayant un mode de détection identique, pour le pilotage d'installations d'extinction automatique à gaz.

V - DETAIL DES RESULTATS

Méthode 3

Essai en chambre à feu (*de dimensions : longueur 10,3 m ; largeur 7,1 m ; hauteur 4,0 m*), basé sur la description des foyers types TF2 et TF4 selon la norme EN 54-7 de décembre 2018.

Essais

Foyer test TF2 « allégé » : 2 bûchettes de hêtre (de dimensions 10x20x35 mm)

Foyer test TF4 « allégé » : ½ plaque de mousse de polyuréthane

Configuration	TF2 « allégé »	TF4 « allégé »
N°1	Pas d'alarme	Pas d'alarme

Les configurations du détecteur (*réglage et réseau aéraulique*) sont données au chapitre « Configuration du détecteur de fumée par aspiration »

Exigences

Lors de ces essais, aucune alarme ne doit être transmise.

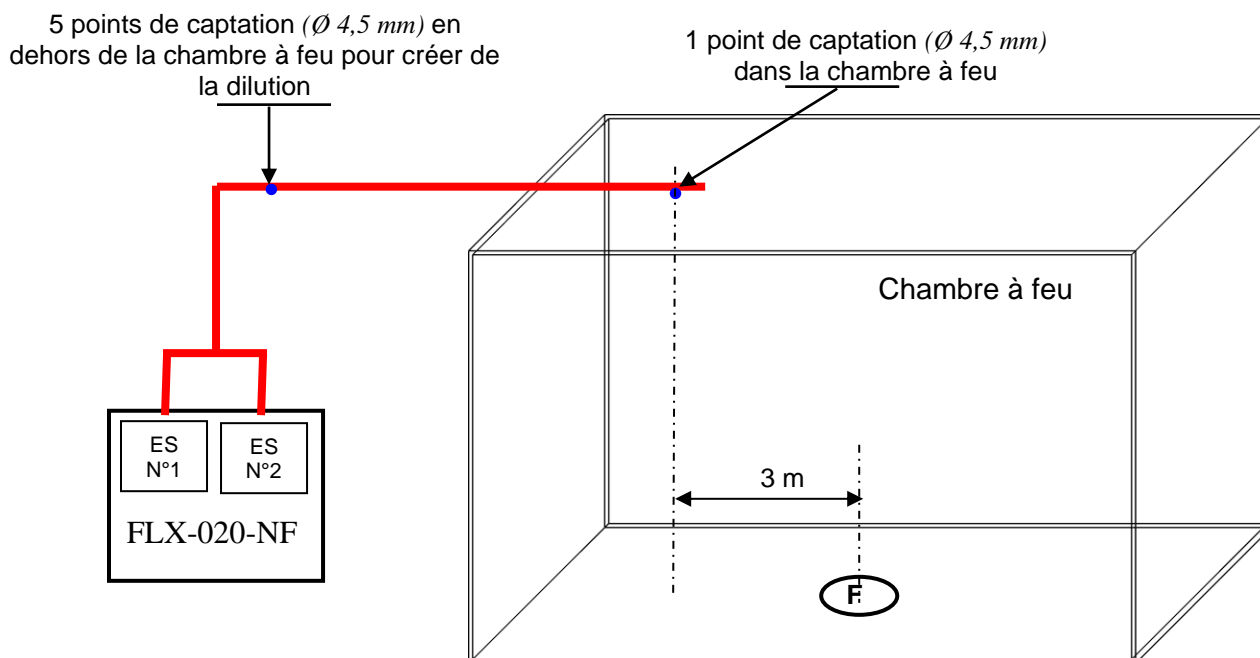
Configuration du détecteur de fumée par aspiration

Configuration d'essai N° 1

Le détecteur de fumée par aspiration « FLX-020-NF » est équipé de deux éléments sensibles (ES N°1 et ES N°2)

Un des éléments sensibles (ES N°2) sert à la confirmation d'alarme feu avec les réglages suivants :

- Réglage sensibilité : 6 (classe C)
- Vitesse du ventilateur : basse
- Longueur du réseau : 22 m
- 6 points de captation



NOTA : La configuration, y compris la répartition des points de captation (*dans ou en dehors de la chambre à feu*) du réseau aéraulique du détecteur est la plus favorable pour la détection vis-à-vis de l'objectif de l'essai en laboratoire (*longueur de réseau courte, minimum de points de captation*)

Le test d'aptitude tient compte du fait que la fumée aspirée par le point de captation (*celui dans la chambre à feu*), est diluée par l'air prélevé par les autres points de captation du réseau, positionnés en dehors de la chambre à feu pour éviter toute éventuelle pollution pendant l'essai.